vivapolis

La créativité française pour la ville

Bientôt la COP 21 !

La COP21 prendra place du 30 Novembre au 15 Décembre 2015 à Paris. Elle doit aboutir à l'adoption d'un premier accord universel et contraignant sur le climat pour maintenir la température globale en deçà de 2°C.

La COP21 c'est aussi :

- Le plus grand événement diplomatique jamais accueilli par la France
- 40 000 participants
- Un événement suivi partout dans le monde

PARIS2015 UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE COP21·CMP11

Valoriser le savoir faire français

Au delà des négociations intergouvernementales, la COP21 vise à associer les acteurs de la société civile et notamment les entreprises. Cette mobilisation passe notamment par « **l'agenda des solutions** » qui représente l'ensemble des initiatives complémentaires à l'accord.

Dans ce cadre, Vivapolis prépare un document de communication pour valoriser le **savoir faire des entreprises françaises** en matière de lutte contre le changement climatique dans les villes. Ce document veut présenter un panel de réalisations portées par les adhérents de Vivapolis qui ont permis de réduire les émissions de GES dans **tous les secteurs d'activité** et sur **tous les continents**.

Mettre en avant vos projets

Si vous avez des réalisations internationales liées aux thématiques du développement durable urbain (énergies renouvelables, transport durable, construction basse consommation…), **merci de contacter** les consultants de BURGEAP et Carbone 4 (voir contact page suivante) chargés de cette mission.

Vous serez recontacté pour recueillir des informations sur votre réalisation : son histoire et toutes informations nécessaires à la quantification de son impact en terme d'évitement d'émissions de gaz à effet de serre.

La quantification des gains d'émissions de gaz à effet de serre sera effectuée de façon transparente en respectant les standards français et internationaux. Avant toute publication, les résultats seront présentés à l'entreprise pour l'**autorisation de leur diffusion.**

vivapolis

La créativité française pour la ville

Sélection des projets

Les données relatives à votre réalisation qui vous seront demandées sont :

- Sa **description**
- Des **informations générales** : sa localisation, les acteurs impliqués, sa durée, son ampleur…
- Des **informations techniques** utiles à la quantification des émissions évitées.

Les réalisations retenues répondront aux critères suivants :

- L'**accord des entreprises** pour leur diffusion
- Leur **exemplarité** (Incontestabilité des réductions d'émissions de GES et bonne réputation des réalisations)
- Leur **pertinence** par rapport au autres réalisations (nous recherchons des réalisations couvrant tous les secteurs d'activité et tous les continents)

Mai 2015
Lancement de l'étude Vivapolis

Mi-Mai à fin Aout
Collecte des informations auprès des entreprises sur leurs projets participant à la réduction des émissions de GES

4 Septembre
Présentation des résultats de l'étude aux entreprises

Début Octobre
Publication du document de communication et du rapport technique

30 Novembre – 15 Décembre 2015
Déroulement de la COP21 à Paris au salon du Bourget

Contacts

carbone 4

Carbone 4
Contact : Charles Moraillon
charles.moraillon@carbone4.com

BURGEAP

BURGEAP
Contact : Matthieu CLAUS
m.claus@burgeap.fr